

Mode d'emploi

Panneau solaire et Safetylight Profi 2,5/500

F

Service clients :

En cas de problèmes ou de questions relatives à ce produit, il vous suffit de nous contacter !

Par téléphone : + 49 9605-92206-0

Par courriel, pour la commande de pièces de rechange : ersatzteil@esotec.de

Par courriel, pour des questions relatives au produit : technik@esotec.de

Produit : n° d'article du fabricant : 102270

Ce mode d'emploi s'applique exclusivement à la lampe solaire.

Il contient des informations importantes concernant la mise en service et la manipulation de la lampe. Ces informations doivent être observées même lorsque vous donnez ce produit à des tiers. Par conséquent, archivez ce mode d'emploi afin de pouvoir le relire ultérieurement.

1. Introduction

Cher client, Nous vous remercions d'avoir opté pour cette lampe solaire.

La lampe solaire que vous venez d'acheter est un produit qui a été conçu et fabriqué suivant les dernières connaissances techniques.

Ce produit répond aux exigences des directives européennes et nationales en vigueur. Sa conformité a été attestée et les explications et documents correspondants sont déposés chez le fabricant.

Afin de préserver l'état de la lampe et de garantir un fonctionnement sans dangers, vous devez, en tant qu'utilisateur, observer ce mode d'emploi !



2. Consignes de sécurité



- En cas de dommages occasionnés suite à la non-observation de ce mode d'emploi, le droit à la garantie est manqué !

- Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages consécutifs !

- En cas de dommages matériels ou corporels occasionnés

suite à une manipulation non conforme ou à la non observation des consignes de sécurité, nous déclinons toute responsabilité.

- Dans ces cas, tout droit à la garantie est annulé.

Pour des raisons de sécurité et d'homologation (CE), la transformation et/ou la modification de la lampe solaire de sa propre initiative n'est pas autorisée. Veillez à ce que la lampe solaire soit mise en service de façon conforme. A cet effet, observez ce mode d'emploi. Dans les établissements industriels, les prescriptions relatives à la prévention contre les accidents, établies par l'association de la corporation professionnelle pour les installations et les moyens d'exploitation électriques, doivent être respectées.

3. l'utilisation et la fonction prévues

L'éclairage solaire est conçu pour une utilisation extérieure toute l'année et peut être utilisé comme enseigne ou éclairage de secours. Il doit être monté sur un mur sans ombre.

La batterie intégrée est chargée par le module solaire dans la partie supérieure du luminaire. Le module solaire est inclinable et peut donc être parfaitement adapté au rayonnement solaire saisonnier.

Selon l'application, le luminaire peut fonctionner dans 2 modes de fonctionnement. Des LED blanches chaudes et froides sont installées comme sources lumineuses.

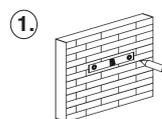
Pendant de longues périodes sans rayonnement solaire, la batterie n'est pas suffisamment chargée pour assurer une disponibilité opérationnelle constante. Cela ne signifie pas pour autant que la lumière solaire est défectueuse. Attendez les prochains jours ensoleillés, la lampe fonctionnera à nouveau en conséquence.

Pendant les mois d'hiver, le luminaire peut continuer à fonctionner à l'extérieur. Seul le module solaire doit être dégagé de la neige.

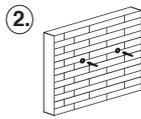
4. Installation et mise en service

1. Retirez la lampe avec précaution de son emballage.
2. Montez maintenant la lampe sur un mur de la maison. Utilisez le matériel de montage fourni !

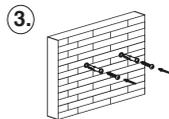
Remarque : Veuillez noter que la position de montage finale n'est pas au milieu du luminaire. Le décalage est d'environ 1 cm !



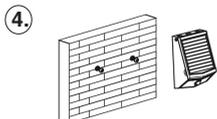
Perçer 2 trous à une distance de 9,5 cm dans le mur.



Insérez les deux bouchons dans les trous.



Visser les deux vis dans les chevilles. Respectez une certaine distance (environ 8 mm) par rapport au mur.



Placez maintenant la lampe sur les vis et déplacez la lampe vers la droite jusqu'à ce que les vis soient fixées dans la plaque arrière.

3. Le luminaire peut fonctionner en 2 modes différents. Celles-ci peuvent être sélectionnées à l'aide du commutateur situé sous le module solaire.

Appuyer sur 1 = Mode A : les LEDs s'allument en permanence dans l'obscurité avec environ 50% de la luminosité maximale. Le capteur PIR n'est pas actif ! Après 5 heures ou si la capacité de la batterie est inférieure à 30%, le mode B est automatiquement activé.

Appuyer sur 2 = Mode B : Le capteur PIR est activé ! Dans l'obscurité, une LED blanc chaud s'allume. Lorsqu'un mouvement est détecté par le capteur IRP (120°/ 2-6 m), la lumière blanche chaude s'éteint et la lumière blanche vive s'allume. La lumière change à nouveau après environ 20 secondes sans bouger.

appuyer sur 3 = éteint

Remarque : Lors du changement de mode de fonctionnement, le voyant clignote brièvement pour confirmer le changement !

4. Desserrez les deux vis sur la face supérieure du module solaire et réglez l'angle du module solaire en fonction de vos besoins. Resserrez ensuite les deux vis.

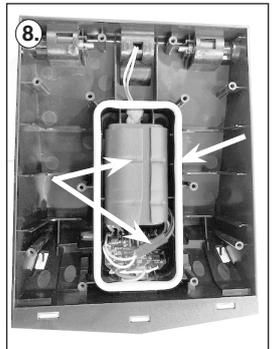
La lumière solaire est maintenant activée et prête à l'emploi !



5. Remplacement de la batterie

1. Eteindre la lumière.
2. Dévissez toutes les vis à l'arrière de la lampe (Fig. 7) et retirez la plaque de recouvrement.
3. Retirer la batterie et débrancher la fiche (Fig. 8).
4. Insérez un bloc batterie identique et rebranchez la fiche de connexion.
Remarque : La fiche est protégée contre l'inversion de polarité. N'utilisez pas la force, s'il vous plaît.
5. Assurez-vous que le joint d'étanchéité (Fig. 8) est correctement positionné autour du compartiment des piles et appuyez fermement la plaque arrière sur la lampe.
6. Serrez toutes les vis avec un tournevis approprié.
7. Montez maintenant la lampe et sélectionnez le mode désiré.

Remarque : Les piles ou accumulateurs usagés doivent être éliminés dans le respect de l'environnement et ne doivent pas être jetés avec les déchets ménagers. Votre revendeur est légalement obligé de remplacer les piles usagées.



6. Dysfonctionnements

La lampe ne s'allume pas dans l'obscurité

- Une source de lumière extérieure (p. ex. lampadaire) simule la lumière du jour sur le module solaire et empêche le luminaire de s'allumer. Placez le luminaire dans un endroit plus sombre !
- Batterie déchargée ? Remplacez la pile !

7. Données techniques

- Panneau solaire : Monocrystallin 2,4 Wc
- Capteur IRP : 120°, portée 2 - 6 m
- Hauteur de soufflage : Max. 4 m
- Illuminant : 6 pcs. blanc chaud (3000 K)
30 pcs. blanc froid (6000 K)
- Intensité lumineuse : Max. 500 lm (blanc froid)
- Batterie : Li-Ion 3,7 V/ 3000 mAh
- Indice de protection : IP 65
- Classe de protection : III
- Plage de température : -20°C à +45°C

Manufacturer/Importer:

esotec GmbH - Gewerbegebiet Weberschlag 9 - D-92729 Weiherhammer
Tel.-Nr: +49 9605-92206-0 - Fax.-Nr: +49 9605-92206-10 - Internet: www.esotec.de

Elimination:

Cher client,

Veillez nous aider à réduire les déchets. Si vous voulez un jour vous débarrasser de cet article, n'oubliez pas qu'un grand nombre de ses composants sont constitués de matières premières de valeur qui peuvent être recyclées.

Ne le jetez donc pas à la poubelle mais amenez le au centre de collecte pour les appareils ménagers.

Merci beaucoup pour votre aide !



Copyright, esotec GmbH

Informations relatives aux accus

- Les accus doivent être tenus hors de la portée des enfants. Ne laissez jamais des accus accessibles ; des enfants ou des animaux domestiques risqueraient de les avaler.
- Les accus ne doivent jamais être court-circuités, désassemblés ou jetés dans un feu. Il y a un risque d'explosion !
- Des accus qui s'écoulent ou qui sont endommagés risquent, lors d'un contact avec la peau, de provoquer des irritations ; dans ce cas, veuillez utiliser des gants de protection appropriés.
- Les accus doivent être remplacés exclusivement par des accus identiques, provenant du même fabricant. Des piles ne peuvent être, en aucun cas, utilisées car elles ne sont pas rechargeables.
- Lors de l'insertion des accus, veillez à respecter la polarité.
- En cas de non-utilisation prolongée de la lampe (par exemple, entreposage), enlevez les accus afin d'éviter un endommagement lié à un écoulement d'accus.

Reprise des batteries

- Les batteries ne doivent pas être éliminées avec les déchets ménagers.
- Le consommateur est tenu juridiquement à restituer les batteries après utilisation, notamment auprès des collectes publiques ou là où sont vendues des batteries de ce type.
- Les batteries contenant des substances nocives comportent la marque « Conteneur de déchets rayé » et l'un des symboles chimiques.



Li Ion